



Bon de visite agence immobilière

Par **zitoun128**, le **01/04/2008** à **23:19**

Bonjour,
pour visiter une maison que l'on souhaite acheter, ma compagne a signé un bon de visite auprès de l'agence immobilière s'occupant de la vente de cette maison. Sur le bon de visite figurait mon nom et le sien (nous sommes en union libre) mais seule elle a signé le bon puisque je n'ai pas assisté à la visite.
Est ce que je pourrais acheter la maison à mon nom seul en passant directement avec le propriétaire sans être embêté par l'agence ?

Par **Mike46**, le **05/04/2008** à **16:16**

Bonjour,
Quels type de mandat lie l'agence au propriétaire ?
Cordialement
PS:Avez-vous eu un problème avec cette agence pour vouloir traiter sans elle ?